

INFORMATIONS



Commune de Vandœuvre

Informations pratiques 2024

Administration communale	1
Services communaux	8
Prestations	10
Animaux, nature et environnement	12
Aménagement	17
Transports et mobilité	18
Vie culturelle, associative, sportive et récréative	20
Petite enfance et jeunesse	23
Aînés	25
Services sociaux	26
Religion	27
Commerces et services	28
Plan de la commune	29
Calendrier des déchets	31

ADMINISTRATION COMMUNALE

Mairie

Route de Vandœuvres 104, 1253 Vandœuvres
 ☎ 022 750 14 18, info@vandoeuvres.ch
 www.vandoeuvres.ch

Réception et standard téléphonique

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
 09h00 à 12h00 / après-midi fermé
 Mardi : 09h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Le Maire et ses Adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Paiements par carte bancaire et Twint acceptés.

Parking visiteurs à proximité.

- Salle du Conseil municipal (CM)
- Salle des Mariages/Célébrations

Police municipale

Route de Vandœuvres 104, 1253 Vandœuvres
 ☎ 022 750 97 35, apm@vandoeuvres.ch

LOCAUX COMMUNAUX

Centre communal et sportif

Route de Meinier 24, 1253 Vandœuvres
 Parking souterrain et dépose-minute.

- Salle de Gymnastique
- Salle Foyer
- Salle de Réunion, 1^{er} étage / Local de vote

Local de vote

Jour et heures du scrutin

Dimanche : 10h00 à 12h00

☎ 022 750 11 32

Groupe scolaire

Route de Pressy 2-4, 1253 Vandœuvres
 ☎ 022 750 22 17

- Bureau de la Direction d'établissement (AE)
- Bibliothèque (AE)
- Jardin d'enfants et Garderie (AE)
- Salle des Combles (NE)
- Salle de Rythmique (NE)

Local voirie

Route de Meinier 27, 1253 Vandœuvres
 ☎ 022 750 12 68

Locaux protection civile (ORPC Seymaz)

Route de Meinier 24 et 27, 1253 Vandœuvres
 ☎ 022 349 82 92

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Déchetterie communale provisoire

Chemin de Marchepied 3, 1253 Vandœuvres
 à l'angle de la route de Mon-Idée.

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 07h30 à 22h00

Samedi : 10h00 à 17h00

Réservée aux habitants de la commune.

Ecopoints

Route de Meinier 8 et 24, 1253 Vandœuvres
 Route de Choulex 2-4, 1253 Vandœuvres

Réservés aux habitants des immeubles.

Places de jeux pour les enfants

Des espaces de jeux, lieux de détente et de rencontres, se situent dans le parc de la Mairie et le préau de l'école.

Se référer au règlement relatif aux parcs, places de jeux et préau publié sur le site internet www.vandoeuvres.ch.

Espace de Loisirs

Un terrain de basketball et de pétanque, des tables de ping-pong et une station Boxup (www.box-up.ch) sont disponibles devant la salle de gymnastique du centre communal et sportif.

Un terrain de football, accessible toute l'année et sans réservation, se situe dans le bas du parc de la Mairie.

Cimetière

Route de Choulex 40, 1253 Vandœuvres
 Parking visiteurs



INFORMATIONS OFFICIELLES

Publications communales

La Coquille: journal, publié trois fois par an, qui retrace la vie communale et vous communique diverses informations saisonnières.

Version imprimée dans les boîtes aux lettres et électronique sur le site internet www.vandoeuvres.ch.

Informations pratiques: guide annuel conçu pour vous orienter dans vos différentes démarches administratives.

Version imprimée dans les boîtes aux lettres et électronique sur le site internet www.vandoeuvres.ch.

Rapport administratif et compte rendu financier

compte rendu annuel qui résume les informations relatives aux projets, activités et réalisations de l'année écoulée et à l'état financier de votre commune.

Version imprimée sur demande et électronique sur le site www.vandoeuvres.ch.

Tous-ménages: communication ponctuelle qui vous fait part des dernières actualités.

Version imprimée dans les boîtes aux lettres et électronique sur le site internet www.vandoeuvres.ch.

Site internet et Newsletter

www.vandoeuvres.ch

Une présentation de la vie politique, de l'administration, des sociétés, ainsi que des actualités communales. Vous y trouvez les dates, ordres du jour et procès-verbaux des séances du Conseil municipal ainsi que de nombreuses autres informations.

Vous avez la possibilité de télécharger des documents et règlements, consulter les disponibilités et les conditions relatives à l'achat de la nouvelle carte journalière dégriffée Commune et de commander des billets de hockey, football et basket-ball en ligne qui seront directement envoyés à votre domicile par voie postale.

Interactif, ce site internet vous permet aussi de rester informés par courriel des dernières actualités. Pour cela, il suffit d'indiquer votre adresse courriel dans le champ Newsletter et de sélectionner le type d'information qui vous intéresse.

Emplacements des panneaux d'informations officielles

Parking de la Mairie (route de Vandœuvres 104), centre communal et sportif (route de Meinier 24), école (route de Pressy 2), côté épicerie (route de Meinier 6-8), cimetière (route de Choulex), ainsi qu'aux croisements suivants:

- route de Vandœuvres / chemin Jaques-Rutty;
- chemin de la Rippaz / chemin de Bessinge;
- chemin des Hauts-Crêts / chemin de la Fraidieu;
- chemin de la Seymaz / chemin de la Blonde;
- route de Choulex / route de Mon-Idée.

Panneau d'affichage libre

Arrêt de bus, ligne 33-38, Vandœuvres-Village

Disponibles gratuitement à la Mairie

- Plan de la commune
- Plan des randonnées pédestres Seymaz-Régions
- Guide "Le jardin climatique"
- Guide des déchets des ménages
- Guide "Composter dans son jardin"
- Autocollant boîtes aux lettres: Publicité, non merci!
- DVD Mémoire(s) de Vandœuvres
- Petite poubelle verte
- Sacs biodégradables

Dans la limite du stock disponible.

En vente à la Mairie

- Conteneurs règlementaires 140L / 240L pour déchets de cuisine. Prix: 25.-

Offrez une seconde vie à vos smartphones et tablettes

Venez déposer vos appareils usagés dans la boîte de collecte qui se trouve à la Mairie.





Laurence MISEREZ
Maire (EC)

Conseillère municipale (2015-2020)



René STALDER
Adjoint (EC)

Conseiller municipal (2007-2015)



Maximilien TURRETTINI
Adjoint (EC)

RÉPARTITION DES FONCTIONS ET DÉLÉGATION DES COMPÉTENCES

Dès le 2 juin 2020

FONCTIONS - COMPÉTENCES

SUPLÉANTS

Laurence MISEREZ, Maire

Activités intergénérationnelles
Administration, finances, personnel, juridique
Aménagement du territoire
Culture et communication
Ecole et petite enfance
Etat civil
Relations avec l'ACG
Sport et Loisirs

les deux Adjoints
les deux Adjoints

René STALDER, Adjoint

Bâtiments
Canalisations et traitement des eaux
Energie
Environnement
Durabilité
Gestion des déchets

Maximilien TURRETTINI
Maximilien TURRETTINI
Maximilien TURRETTINI
Maximilien TURRETTINI
Maximilien TURRETTINI

Maximilien TURRETTINI, Adjoint

Cimetière
Parcs publics
Routes
Sécurité, police municipale, sapeurs-pompiers, protection civile
Transport et mobilité

René STALDER
René STALDER
René STALDER
René STALDER
René STALDER

Bureau du Conseil municipal

Période du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024

Dans sa séance du 8 mai 2023, le Conseil municipal a élu son bureau pour la période du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024. Il se compose comme suit :



Véronique LÉVÊQUE
Présidente (VOV)



Galia TURRETTINI
Vice-présidente (EC)



Eugenia RICCIO
Secrétaire (VE)

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX



Carlos BACHMANN
(EC)



Jean-Pierre GARDIOL
(VOV)



Sibilla HÜSLER ENZ
(EC)



Claire HUYGHUES-DESPOINTES
(EC)



Jean-Dominique MARÉCHAL
(VOV)



Philippe MOREL
(VOV)



Jean PEYER
(VOV)



Catherine PICTET
(EC)



Frédéric PRADERVAND
(VOV)



Eric PROVINI
(EC)



Melvin PROVINI
(EC)



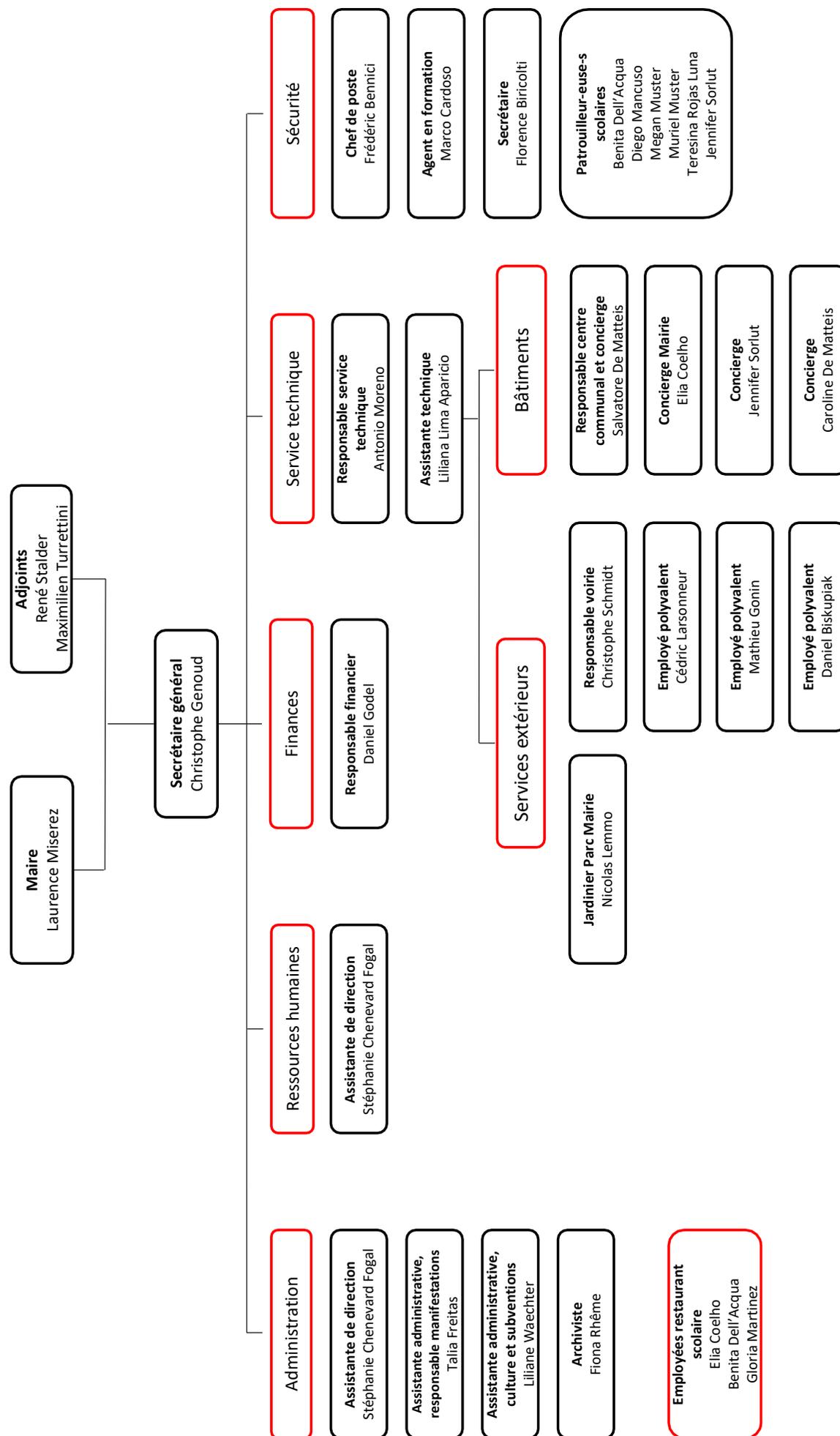
Amedeo SERRA
(VOV)



Paul STALDER
(EC)



Jean-Louis VAUCHER
(VE)



PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat général

Christophe GENOUD, secrétaire général
☎ 022 750 97 24, c.genoud@vandoeuvres.ch

Stéphanie CHENEVARD FOGAL,
assistante de direction
☎ 022 750 97 21, s.chenevard@vandoeuvres.ch

Secteur Finances et Comptabilité

Daniel GODEL, responsable financier
☎ 022 750 97 22, d.godel@vandoeuvres.ch

Secteur Administratif Réception

Liliane WAECHTER, assistante administrative
☎ 022 750 97 25, l.waechter@vandoeuvres.ch

Manifestations

Talia FREITAS, assistante administrative
☎ 022 750 97 27, t.freitas@vandoeuvres.ch

Archives

Fiona RHEME, archiviste
☎ 022 750 97 36, archives@vandoeuvres.ch

Secteur Technique

Antonio MORENO, responsable technique
☎ 022 750 97 30, a.moreno@vandoeuvres.ch

Liliana LIMA APARICIO, assistante technique
☎ 022 750 97 23, l.aparicio@vandoeuvres.ch

Services extérieurs (SE)

Christophe SCHMIDT, responsable Voirie
Daniel BISKUPIAK, employé polyvalent
Mathieu GONIN, employé polyvalent
Cédric LARSONNEUR, employé polyvalent
☎ 022 750 12 68, voirie@vandoeuvres.ch

Entretien du parc de la Mairie (SE)

Nicolas LEMMO, jardinier
☎ 022 750 14 18, n.lemmo@vandoeuvres.ch

Service Bâtiments Entretien Mairie

Elia RIBEIRO-COELHO, concierge
☎ 022 750 14 18, info@vandoeuvres.ch

Entretien groupe scolaire et centre communal et sportif

Salvatore DE MATTEIS, responsable et concierge
s.dematteis@vandoeuvres.ch
Caroline DE MATTEIS, concierge
c.dematteis@vandoeuvres.ch
Jennifer SORLUT, concierge

Sécurité Police municipale

Frédéric BENNICI, chef de poste
Marco CARDOSO, agent police municipale
(dès le 01.07.2024)
Florence BIRICOLTI, secrétaire police municipale
☎ 022 750 97 35, apm@vandoeuvres.ch

Patrouilleur-euses scolaires

Maria-Benita DELL'ACQUA
Diego MANCUSO
Gloria MARTINEZ GARCIA
Megan MUSTER
Muriel MUSTER
Teresina ROJAS LUNA
Jennifer SORLUT

Patrouilleur-euses scolaires remplaçant-es

Ali ABDI IBRAHIM

Horaires (sauf vacances scolaires)

Matin (lu-ma-jeu-ven) :
07h40 à 08h45 / 11h30 à 11h50
Matin (me) :
07h40 à 08h10
Après-midi (lu-ma-je-ve) :
13h00 à 14h00 / 16h00 à 16h25

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de patrouilleur-euse scolaires, veuillez adresser un courriel à rh@vandoeuvres.ch.

SERVICES COMMUNAUX

Célébrer un mariage civil à Vandœuvres

Route de Vandœuvres 104, 1253 Vandœuvres

Toute demande de mariage est à adresser à l'état civil "Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac".

Salle des Mariage / Célébrations : d'une capacité de 25-30 places assises, la salle donne sur un magnifique parc arboré. Nous vous recommandons de venir visiter les lieux au préalable, durant les heures d'ouverture de la Mairie, et de suivre scrupuleusement les recommandations publiées sur le site internet www.vandoeuvres.ch.

Cimetière

Route de Choulex 40, 1253 Vandœuvres

Tout décès doit être déclaré dans les deux jours à l'arrondissement de l'état civil où il est survenu. Afin de faciliter vos démarches administratives, il est conseillé de contacter au plus vite une entreprise de pompes funèbres qui se chargera de toutes les formalités jusqu'à l'inhumation.

Toute demande d'inhumation, réservation, prolongation de concession, pose de monument sur les tombes est à adresser à la Mairie.

Les familles ayant des parents inhumés au cimetière de Vandœuvres, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en décembre de l'année en cours, sont informées par écrit de leur échéance et/ou par le biais d'une publication dans la FAO.

Se référer au règlement relatif au cimetière publié sur le site internet www.vandoeuvres.ch.

ÉTAT CIVIL

État civil «Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac»

Toute demande de mariage, partenariat, annonce de naissance, déclaration de décès ou commande de documents d'état civil (acte naissance, origine, reconnaissance, mariage, partenariat, décès, certificat de famille et d'état civil) est à adresser à l'état civil. Ces documents peuvent être commandés en ligne sur le site internet www.collonge-bellerive.ch/commandes_actes.

État civil «Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac», chemin des Rayes 3, case postale 160, 1222 Vézenaz

☎ 022 722 11 80, etat-civil@collonge-bellerive.ch
www.collonge-bellerive.ch

Heures d'ouverture

Lundi: 08h30 à 11h00 / 15h00 à 18h30
Mardi: 08h30 à 11h00 / 15h00 à 18h00
Mercredi: 08h30 à 11h00 / 12h00 à 15h00
Jeudi et vendredi: 08h30 à 11h00 / ou sur rendez-vous

SÉCURITÉ Numéros d'urgence

Police cantonale	☎ 117
Pompiers (SIS – Urgence)	☎ 118
Urgences médicales	☎ 144
SOS Médecins	☎ 022 748 49 50
Hôpital cantonal	☎ 022 372 33 11
Aide aux enfants et jeunes	☎ 147
Empoisonnements	☎ 145
La Main Tendue	☎ 143

Trois **défiibrillateurs** extérieurs, accessibles au public, sont désormais installés aux emplacements suivants :

- Groupe scolaire, route de Pressy 4 ;
- Centre communal et sportif, route de Meinier 24 ;
- Parc de la Mairie, route de Vandœuvres 104.

Disponibles 24 heures sur 24 et faciles d'utilisation, ces appareils guident l'utilisateur à chaque étape.

Les priorités, dès que l'on constate un arrêt cardio-respiratoire, sont l'appel aux secours (144) et le massage cardiaque, puis la défibrillation.

Organe de médiation de la police

Met à votre disposition des médiatrices et médiateurs professionnels pour entendre vos doléances et vous accompagner vers la construction d'une solution non judiciaire qui puisse vous convenir.

Permanence sans rendez-vous, les jeudis de 12h00 à 14h00.

Rue Henri-Fazy 2, 1204 Genève

☎ 022 327 92 80

mediation.police@etat.ge.ch

www.ge.ch/demander-aide-organe-meditation-police

Police municipale de Vandœuvres

Route de Vandœuvres 104, 1253 Vandœuvres

☎ 022 750 97 35, apm@vandoeuvres.ch

Les démarches administratives suivantes peuvent être effectuées: autorisation d'occupation du domaine public de chantiers, autorisation de pose de miroir, autorisation de pose de procédé de réclame (enseignes et banderoles), autorisation pour stand de marché ou autres stands, autorisation pour une manifestation : ge.ch/e-demarches/manifestation-en-ligne, autorisation pour l'installation et exploitation d'une terrasse.

Poste de police de la Pallanterie

Route de La-Capite 249, 1222 Vézenaz

☎ 022 427 63 30, pallanterie@police.ge.ch

Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers de Choulex-Vandœuvres (CP 302)

Route des Jurets 25, 1244 Choulex

Mathieu CUGNO, Cpt

☎ 079 251 49 51 (questions générales),

☎ 118 (urgences), contact@cp302.ch,

www.cp302.ch

Vous avez entre 18-35 ans et souhaitez rejoindre la CP302? Veuillez adresser un courriel à contact@cp302.ch

Organisation régionale de protection civile Szymaz (ORPC)

Route de Mon-Idée 49, 1226 Thônex

☎ 022 349 82 92, office@orpc-seymaz.ch

www.agopc.ch

SERVICES EN LIGNE

www.ge.ch/inscription-aux-e-demarches

Quelques requêtes administratives qu'il est possible de réaliser en ligne :

- annoncer son arrivée, son départ, son changement d'adresse, commander une attestation ou un document d'identité, légaliser un document, etc. ;
- évaluer son droit aux prestations sociales, demander une aide financière, une subvention pour borne d'électromobilité ou pour l'amélioration énergétique et les énergies renouvelables, etc. ;
- demander/télécharger un extrait du registre des poursuites, un certificat de bonne vie et mœurs, etc. ;
- consulter ou demander une autorisation de construire, d'abattage et d'élagage d'arbre et de haie, etc. ;
- accéder aux applications du parascolaire (espace MyGIAP) ou de l'école, demander une autorisation parentale pour mineur voyageant seul, etc. ;
- consulter le registre foncier et le registre du commerce, demander des informations cadastrales, etc. ;
- annoncer la découverte d'un animal sauvage mort ;
- demander une autorisation de manifestation ;
- prendre rendez-vous aux guichets de l'administration fiscale, gérer sa déclaration d'impôt, demander un délai ou modifier ses acomptes, etc. ;
- commander un duplicata de permis de conduire, se renseigner sur le détenteur d'une plaque d'immatriculation, demander la modification de son adresse sur un permis de conduire.

www.ch.ch

Une plateforme qui vous guide vers les administrations suisses de tous les niveaux et vous donne des informations succinctes sur les démarches administratives courantes.

www.casier.admin.ch

Commander un extrait du casier judiciaire en ligne.

www.chequeservice.ch

Déclarer en ligne vos employés.

www.easygov.swiss

Le portail en ligne pour les entreprises.

www.collonge-bellerive.ch/commandes_actes

Commander un document d'état civil.

PRESTATIONS

CARTE D'IDENTITÉ

Tout citoyen suisse peut demander l'établissement d'une carte d'identité auprès de la Mairie.

Les pièces à produire sont les suivantes :

- Certificat (livret de famille) ou certificat individuel d'état civil ;
- Ancienne carte d'identité ou déclaration de perte/vol ;
- Photo récente au format passeport (de face, visage centré, sans chapeau, sans reflet dans les lunettes et sur fond neutre).

Mineurs

Signature obligatoire dès l'âge de 7 ans, présence de l'un des parents. Pour les parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

Prix et validité

- Adultes (validité 10 ans) **Fr. 70.-**
 - Enfants jusqu'à 18 ans (validité 5 ans) **Fr. 35.-**
- Règlement en espèces ou par carte de débit/crédit auprès de la Mairie.

Déclaration de perte ou de vol

Service cantonal des objets trouvés
Rue des Glacis-de-Rive 5, 1207 Genève
☎ 022 427 90 00, scot@police.ge.ch
www.ge.ch/objets-trouves

Prix Fr. 40.-

Emplacements de cabines Photomaton

Migros de Chêne-Bourg

Place de la Gare 2, 1225 Chêne-Bourg

Migros de Vézenaz

Route de Thonon 55, 1222 Vézenaz

Coop de Vézenaz

Chemin du Vieux-Vézenaz 31, 1222 Vézenaz

Photo 1 Heure - Express

Route de Florissant 50, 1206 Genève

☎ 022 346 22 26

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE 10 ET CARTE D'IDENTITÉ (COMBINÉ)

Toute demande de passeport ou demande combinée de carte d'identité et de passeport doit être effectuée auprès du secteur passeports de l'OCPM.

OCPM - Centre cantonal de biométrie
ARCenter, route de Peney 2, 1214 Vernier
☎ 022 546 46 03, infos-passeport.ocpm@etat.ge.ch
www.ge.ch/commander-documents-identite-suisse
www.passeportsuisse.ch

OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS (OCPM)

La Mairie est habilitée à effectuer diverses opérations liées au contrôle des habitants (OCPM). Tout citoyen suisse peut s'adresser à la Mairie pour obtenir les prestations suivantes :

- Changement d'adresse à l'intérieur du canton ;
- Annonce d'arrivée / de retour d'un autre canton ou de l'étranger ;
- Annonce de départ du canton ;
- Attestation de résidence ;
- Déclaration de domicile (en cas de séjour temporaire dans un autre canton) ;
- Certificat de domicile (anciennement Attestation d'établissement) ;
- Attestation de départ (délivrée au plus tôt un mois avant le départ).
- Attestation de vie (gratuit)

Prix

Fr. 25.- (Attestation)

Fr. 50.- (Certificat de domicile)

Règlement en espèces ou par carte de débit/crédit auprès de la Mairie.

La gestion des informations relatives aux personnes de nationalité étrangère demeure de la seule compétence du canton. Ces personnes doivent prendre rendez-vous en ligne, en utilisant le formulaire de contact

Office cantonal de la population et des migrations (OCPM)
Route de Chancy 88, 1213 Onex
☎ 022 546 47 95

www.ge.ch/organisation/office-cantonal-population-migrations-ocpm

NATURALISATION

S'adresser à l'office de l'état civil du canton de Genève.
OCPM - Service Etat civil, naturalisations et légalisations

www.ge.ch/organisation/ocpm-service-naturalisations
Route de Chancy 88, 1213 Onex
naturalisations@etat.ge.ch
☎ 022 546 46 20

REDEVANCE RADIO/TV - SERAFE

Les habitants dont la facture de la redevance comporte des erreurs d'adresse ou relatives à la composition de leur ménage, doivent demander la correction à l'OCPM par le biais du formulaire publié sur le site

AUTORISATION PARENTALE / LÉGALISATION DE DOCUMENT ET SIGNATURE

La Mairie n'est plus habilitée à délivrer ce type de prestations.

Les personnes sont priées de s'adresser auprès de l'OCPM pour obtenir ces prestations.

Pour plus de détails :

www.ge.ch/document/ocpm-autorisation-parentale-mineur
www.ge.ch/legaliser-document-destination-etranger

LOCATION DE SALLES

Salles	Capacité / Personnes	Localisation	Tarif non-résident en Fr.	Tarif résident en Fr.
Combles (avec cuisine)	200-300	Nouvelle école	1'000.-	500.-
Foyer (sans cuisine)	150-200	Centre communal	350.-	175.-
Cuisine (Foyer)		Centre communal	150.-	75.-
Vaisselle			En supplément	

Les locaux communaux sont attribués en priorité aux habitants et sociétés de Vandœuvres.

En cas de location par un habitant de la commune, la présence de celui-ci est indispensable pendant toute la durée de la manifestation.

Les locaux ne sont pas loués durant les vacances scolaires.

Horaires à respecter: jusqu'à minuit, locaux rangés et fermés.

Se référer au règlement relatif à la location des locaux communaux, publié sur le site internet www.vandoeuvres.ch.

LOCATION DE MATÉRIEL

Exclusivement réservée aux habitants et sociétés de Vandœuvres pour des manifestations qui ont lieu sur le territoire communal.

Le matériel doit être retourné propre et plié. L'utilisation d'agrafes et punaises pour fixer les nappes est interdite. D'autre part, le ruban adhésif doit être enlevé.

Se référer au règlement relatif à la location du matériel communal, disponible auprès de la Mairie.

Type de matériel	Dimensions	Capacité / Personnes	Tarif en Fr.	+ forfait livraison et reprise
Table + 2 bancs	250x59 cm	8-10 pl.	10.-	50.-
Tente	300x450 cm	24 pl. environ	150.-	50.-

ANIMAUX, NATURE ET ENVIRONNEMENT

Educatrice canin

Catherine WALDER
Chemin de la Cocuaz 5, 1253 Vandœuvres
☎ 079 521 79 45, webmaster@educanin.ch
www.educanin.ch

Fourrière cantonale pour chien (7j/7j)

☎ 022 546 59 77

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

☎ 022 546 56 00

Vétérinaire

Dr Alain KUFFER
Chemin de la Blonde 20-22, 1253 Vandœuvres
☎ 022 348 13 13, vet.kuffer@bluewin.ch

Vétérinaire de garde

☎ 0900 83 83 43

Animaux Sauvages (morts ou blessés sur la voie publique)

Les animaux sauvages trouvés blessés, pérus ou tués accidentellement doivent être laissés sur place et annoncés au Service des gardes cantonales (OCAN-SBIO Service des gardes cantonales de l'environnement), ☎ 022 388 55 00, cet-cge@etat.ge.ch, ou la centrale de la police, ☎ 022 427 81 11.

Dépouilles d'animaux domestiques

S'adresser au CIDEC (Centre intercommunal de déchets carnés), ☎ 022 342 50 43.
Numéro d'urgence en dehors des heures d'ouverture: ☎ 079 521 48 84

Nouveaux détenteurs de chien

Les nouveaux détenteurs (qui n'ont jamais eu de chien inscrit dans la banque de données nationale AMICUS) doivent s'annoncer auprès de la Mairie. Une fois l'enregistrement effectué, le nouveau détenteur doit se rendre, avec son chien, chez son vétérinaire praticien muni de la confirmation d'enregistrement, afin que ce dernier puisse identifier le chien et l'enregistrer dans cette banque de données.

Le détenteur est en outre tenu d'annoncer tout changement d'adresse et de propriétaire ainsi que la mort du chien dans un délai de 10 jours à la banque de données AMICUS.

☎ 0848 777 100, info@amicus.ch
www.amicus.ch

Médaille pour chiens

Entre le **2 janvier et 31 mars**, tout détenteur de chiens doit se présenter à la Mairie afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours (médaille 2024).

À compter du 1^{er} avril, tout chien âgé de plus de six mois doit être porteur de la marque de contrôle officielle 2024.

Documents à présenter:

- Attestation d'assurance responsabilité civile (RC) spécifique pour «détenteur de chien»;
- Carnet de vaccinations, avec vaccin contre la rage obligatoire (les vaccins DEFENSOR 3, RABDOMUN, RABISIN ET NOBIVAC RABIES ont une validité de 3 ans);
- Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS.

Prix Fr. 10.-

Règlement en espèces ou par carte de débit/crédit auprès de la Mairie.
www.ge.ch/detenir-chien/obtenir-marque-contrôle

Le TMC (test de maîtrise et de comportement) pour les chiens de plus de 25 kg et 56 cm au garrot reste obligatoire. Les détenteurs dont les canidés correspondent à ces caractéristiques morphologiques doivent prendre préalablement contact avec un éducateur canin agréé afin de passer et de réussir un TMC, dès que leur chien a atteint l'âge de 18 mois.

Pour les nouveaux chiens, à savoir toute personne qui a acquis un nouveau chien, le service recommande de suivre des cours d'éducation auprès d'un éducateur canin agréé.

Loi sur les chiens

Les chiens ne peuvent pas être laissés sans surveillance dans les espaces publics et doivent pouvoir être maîtrisés à tout moment. Les chiens sont strictement interdits dans tous les lieux où une signalétique interdit l'accès aux chiens ainsi que dans les écoles, préaux, places de jeux pour enfants.

Il incombe au détenteur d'empêcher son chien de souiller le domaine public, les cultures et les espaces naturels. Il doit en particulier ramasser les déjections de celui-ci.

La Commune dispose de nombreux distributeurs de sacs, réapprovisionnés régulièrement par nos services extérieurs, ainsi que des poubelles en suffisance : utilisez-les !
www.ge.ch/detenir-chien

Se référer au règlement relatif aux parcs, promenades, jardins publics, places de jeux et préaux publié sur le site internet www.vandoeuvres.ch.

Nids de guêpes, abeilles et frelons

Les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des animaux nuisibles doivent s'adresser aux entreprises spécialisées. En dehors des heures d'ouverture des entreprises et en cas d'extrême urgence uniquement, prière de contacter le ☎ 118.

Chenilles processionnaires du pin et du chêne

Il est rappelé aux propriétaires, fermiers ou locataires de terrains sur lesquels se trouvent des pins, cèdres ou des chênes qu'ils doivent les débarrasser de leurs nids de chenilles et brûler ces derniers.

Il est indispensable que ces nids soient détruits avant la descente des chenilles, c'est-à-dire avant les premiers jours du printemps.
www.ge.ch/chenilles-processionnaires

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Levée des déchets

PRADERVAND TRANSPORTS
Route de Mon-Ideé 134, 1253 Vandœuvres
Thierry PRADERVAND
☎ 022 752 21 01
contact@pradervand-transport.ch
www.pradervand-transport.ch

À déposer la veille au soir dès 18h30, devant les habitations, en bordure de route :

Ordures ménagères

Mardi et vendredi dès 06h00

Déchets de jardin

Lundi (jan.-fév.) 1 tournée par mois dès 06h00
Lundi (mars-sept.) dès 06h00
Lundi et jeudi (oct.-déc.) dès 06h00

Déchets de cuisine

Mercredi dès 06h00

Papier et carton

Dernier mercredi du mois dès 06h00
Se référer au calendrier de levée des déchets en pages 31-32 et au règlement relatif à la gestion des déchets publié sur le site internet www.vandoeuvres.ch.

Votre collaboration est indispensable pour le traitement des déchets de jardin!

Les conteneurs à déchets doivent être sortis la veille du ramassage et retirés juste après celui-ci. Ils ne doivent pas stationner sur le domaine public. Les sacs en plastique, les matières plastiques, les bouteilles, les débris métalliques ne sont pas biodégradables et sont interdits. Les déchets de cuisine ne doivent en outre pas être déposés dans les déchets de jardin. Uniquement acceptés : les tontes de gazon, feuilles mortes, branchages, tailles de haies.

Petites poubelles vertes et conteneurs 140L/240L pour déchets de cuisine

Admis : coquilles d'œufs, fleurs et plantes d'appartement, thé et marc de café, fruits et légumes, épluchures, restes cuits et crus, produits comestibles avariés.

Petites poubelles vertes et sacs biodégradables : disponibles gratuitement à la Mairie, dans la limite du stock disponible.

Conteneurs 140L ou 240L : en vente à la Mairie. Livraison à domicile contre facturation.
Prix : Fr. 25.-

Déchetterie communale (ch. de Marchepied 3) et écopoints communaux

Les points de collecte permettent de récupérer :

- Le verre (bocaux, flacons, bouteilles) ;
- Le PET (bouteilles) ;
- Les boîtes en aluminium (cannettes, tubes, barquettes, feuilles alu) ;
- Le papier (journaux, papier pour imprimante, enveloppes, feuilles, cartons, emballages) ;
- Les piles usagées (pas de batteries de véhicules) ;
- Les capsules Nespresso ;
- Les vêtements usagés (vêtements, textiles, chaussures propres) ;
- Les déchets de cuisine (déchets organiques).

Pour la satisfaction de tous, les points de collecte doivent rester propres. Nous souhaitons que ces lieux contribuent à la sauvegarde de notre environnement en facilitant une évacuation sélective de nos déchets.

Nous comptons sur la bonne volonté de chacun pour déposer chaque type de déchets dans le conteneur adéquat et ne rien laisser traîner aux alentours.

À JETER à la poubelle

- Mouchoirs, serviettes, papier et cartons souillés, briques de lait ou jus;
- Vitres, miroirs, ampoules à incandescence, porcelaine et céramique cassées;
- Emballages PET ayant contenu d'autres produits (shampooing, huile, vinaigre);
- Textiles sales;
- Huile de friture (dans une bouteille en plastique);
- Litières pour animaux, couches-culottes;
- Sacs d'aspirateurs;
- Contenu des cendriers.

MOBILITRI une solution mobile innovante pour le tri des déchets encombrants et spéciaux

Inscrivez-vous gratuitement sur le site www.mobilitri.ch et obtenez votre Pass Mobilitri (QR Code). Ce « pass » vous sera demandé pour le dépôt de vos déchets encombrants et spéciaux.

Dates et lieux de collecte :

Lundi-mercredi-vendredi: 15h00 à 19h00

Mardi-jeudi: 09h00 à 19h00

Samedi: 09h30 à 16h00

S'agissant d'une déchetterie itinérante, consulter le site internet www.mobilitri.ch pour trouver les lieux de tri.

Un service sur appel pour la levée à domicile des encombrants (déchets volumineux) ne pouvant être transportés dans un véhicule privé est également proposé aux particuliers.

☎ 079 410 03 72.

Espaces de récupération mobiles MOBILITRI

☎ 079 410 03 72, info@mobilitri.ch

www.mobilitri.ch

ENTRETIEN

Ramoneur officiel

Le ramonage obligatoire doit être assuré par le ramoneur officiel

René THIEMARD

Chemin des Grands-Champs 23, 1232 Confignon

☎ 022 756 37 20, r.thiemard@bluewin.ch

Bureau : 08h30 à 12h00

www.ge.ch

Feux de jardin interdits

Selon la loi sur la gestion des déchets, les feux de jardin sont strictement interdits lorsqu'une collecte de déchets de jardin est organisée par la commune.

Tondeuses, tronçonneuses et souffleuses à feuilles

Selon la loi sur la tranquillité publique, l'utilisation de **tondeuses à gazon**, de **tronçonneuses** ou d'**autres appareils analogues** dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdite :

- du lundi au vendredi avant 8h00 et après 19h00;
- le samedi avant 9h00 et après 18h00;
- le dimanche;
- les jours fériés selon le droit fédéral ou cantonal.

L'usage de **machines à souffler les feuilles** dont le fonctionnement est silencieux est autorisé du 1^{er} octobre au 31 janvier entre 8h00 et 19h00 (lundi-vendredi) et 9h00 et 18h00 (samedi), en dehors des jours fériés.

Il est en outre recommandé de respecter le repos des voisins, en particulier entre 12h00 et 14h00.

Nettoyage en cas de neige et verglas

Selon la loi sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques, en cas de chute de neige ou présence de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à défaut, à toute autre personne désignée à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 mètres.

Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux.

La voirie communale a pour mission de déblayer les routes, chemins, trottoirs et places propriétés de la commune. Nous vous remercions de votre compréhension en cas de fortes chutes de neige : les employés de la voirie sont mobilisés pour faire le maximum le plus rapidement possible.

Taille des arbres et des haies

Selon la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toute végétation qui s'étend sur la voie publique, plus précisément en dessous de 4,50 m, rien de doit dépasser de la limite de propriété. Les haies ne doivent pas excéder une hauteur de 2 mètres. À noter que dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le

département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Selon la loi sur la conservation de la végétation arborée, **les élagages, écimages et abattages d'arbres** sont soumis à autorisation de la part de l'office cantonal de l'agriculture et de la nature de l'Etat de Genève (OCAN).

Vous n'êtes en conséquence pas en droit d'élaguer la partie de l'arbre de votre voisin qui s'avance sur votre parcelle sans son accord formel et une autorisation en bonne et due forme délivrée par l'OCAN.

Selon la loi sur les nouvelles **plantations, les plantations nouvelles** ne sont autorisées qu'aux distances suivantes de l'alignement définitif des voies publiques :

- 1 mètre pour les haies, arbres, arbustes dont la hauteur ne dépasse pas 1 mètre 50;
- 4 mètres au moins pour tous les autres arbres.

Arbres dangereux

Lorsqu'un arbre dont on est propriétaire ou qui se trouve sur une parcelle voisine présente un danger grave et imminent pour les personnes ou les biens, il est demandé d'appeler la centrale des gardes de l'environnement au ☎ 022 388 55 00 ou s'adresser aux pompiers.

Après la chute d'un arbre, son propriétaire est responsable du débarras, tant dans sa propriété que sur la voie publique.

Entretien des arbres

La Mairie accorde une subvention aux propriétaires de chênes et d'arbres vénérables (taille, âge) situés sur leurs parcelles dont l'entretien nécessite des moyens extraordinaire (ex. nacelle). Cette subvention s'élève au maximum à 20% du montant des travaux et concerne uniquement les travaux d'entretien et d'élagage des arbres (ne sont pas compris les travaux d'abattage et de plantation).

Avant la réalisation des travaux, une demande écrite, accompagnée d'un dossier complet (nature des travaux, plans, devis, autorisation), doit être adressée à la Mairie. Après examen et en cas d'acceptation, la commune se prononcera sur le montant de la subvention accordée qui sera ensuite versée aux propriétaires sur présentation de la facture.

www.vandoeuvres.ch

Fonds pour promouvoir la biodiversité

La Mairie accorde un soutien financier aux propriétaires pour toute nouvelle plantation de chênes, remplacement de haies bocagères par des haies constituées d'essences indigènes ou pour le lancement d'un projet en faveur de la biodiversité.

Réservé aux résidents de la commune de Vandoeuvres, le projet doit se dérouler sur le territoire communal.

Tous les renseignements pratiques, le règlement, la procédure et le formulaire de dépôt des dossiers sont disponibles en ligne sur le site internet www.vandoeuvres.ch.

Vous souhaitez soutenir les actions de ce fonds de promotion de la biodiversité ou contribuer à l'alimenter, prenez contact avec la Mairie pour obtenir les renseignements nécessaires. www.vandoeuvres.ch

AMÉNAGEMENT

Consultation d'une autorisation de construire

Pour toute consultation concernant une autorisation de construire, il faut s'adresser au Département du territoire (DT), Office des autorisations de construire (OAC), rue David-Dufour 5, 1205 Genève, ☎ 022 546 64 00, infoac@etat.ge.ch
www.ge.ch/organisation/office-autorisations-construire

Dépôt d'une autorisation de construire

La plupart des travaux de démolition, de construction ou d'installation, d'agrandissement, de rénovation ou de changement d'affectation requièrent une autorisation de construire.

La prestation E-Démarche permet de déposer la plupart des demandes de manière entièrement numérique.

Département du territoire (DT), Office des autorisations de construire (OAC), rue David-Dufour 5, 1205 Genève,

☎ 022 546 64 00, infoac@etat.ge.ch
www.ge.ch/organisation/office-autorisations-construire

Entretien des collecteurs privés d'évacuation des eaux

La commune de Vandœuvres s'occupe de l'entretien du réseau secondaire pour assurer le bon fonctionnement de celui-ci. Les propriétaires des biens-fonds privés doivent quant à eux assurer l'entretien de leur réseau jusqu'au raccordement sur le réseau public et sont priés de prendre toutes les dispositions nécessaires pour se prémunir contre les refoulements et obstructions de leur installation.

Façades nettes

La commune de Vandœuvres, en partenariat avec la Fondation des Ateliers Feux-Verts et la Maison le Vallon, se charge de faire nettoyer les tags et graffitis, y compris ceux des propriétés privées visibles depuis le domaine public.

Les travaux sont effectués aux frais de la commune, avec des produits 100% biodégradables et les différentes équipes sont accompagnées d'un maître socioprofessionnel.

Pour lutter efficacement contre les tags, il est nécessaire de déposer plainte auprès de la Police municipale de Vandœuvres, ☎ 022 750 97 35, apm@vandoeuvres.ch.

Fibre optique FTTH

Swisscom a implanté dans la commune des relais qui permettent d'amener un très haut débit ou de renforcer la bande passante de ceux déjà existants.

Afin de pouvoir optimiser les performances de cette nouvelle technologie, il est nécessaire, dans certains cas, d'adapter son abonnement auprès d'un.e opérateur.trice.

Pour découvrir les nouvelles possibilités et pour toute information complémentaire, contacter Swisscom, ☎ 0800 800 800, www.swisscom.ch.

Eclairage public

La commune est responsable de l'éclairage communal et a confié la tâche de maintenance de l'éclairage aux SIG.

Malgré des contrôles et remplacements réguliers, il est inévitable que des lampes s'abîment, s'éteignent ou soient victimes de vandalisme et d'accidents. En cas de panne ou de défectuosité, nous vous prions de prendre contact avec la Mairie par courriel à info@vandoeuvres.ch.

Installation d'un miroir pour chemin privé

Lorsqu'un miroir sert aux utilisateurs d'un chemin privé ou d'une propriété privée, il incombe aux propriétaires d'en faire la demande par écrit à la Mairie. Après un examen sur place, la commune se prononcera sur le bien-fondé de la requête.

En cas d'acceptation et après avoir défini l'emplacement avec nos services, le miroir sera installé, entretenu et réparé aux frais du requérant et ne devra gêner ni le cheminement des piétons, ni la circulation des véhicules.

La commune se réserve la possibilité d'enlever un miroir défectueux, rendu inutilisable au vu de son état.

Subvention pour améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment

Pour des questions techniques, contacter le Département du territoire (DT), Office cantonal de l'énergie, rue du Puits-Saint-Pierre 4, 1204 Genève,

☎ 022 327 93 60, ocn@etat.ge.ch, www.ge.ch/organisation/office-cantonal-energie.



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Parking de Vandœuvres

Route de Choulex 1, 1253 Vandœuvres
2 premières heures gratuites
2 places équipées de bornes électromobilité
1 véhicule Mobility (Skoda Enyak) disponible 24/24
(www.mobility.ch)

Parking de l'Esplanade

Route de Meinier 26, 1253 Vandœuvres
2 premières heures gratuites
2 places équipées de bornes électromobilité
Dépose-minute au-dessus du parking

PARKGEST SA

☎ 022 310 01 30, info@parkgest.ch

☎ 022 316 08 57 (urgences 24/24)

www.parkgest.ch

Abonnements mensuels par véhicule :

24h/24	CHF 190.00
24h/24 résidents ou usagers*	CHF170.00
270 heures usagers*	CHF120.00
24h/24 2-roues motorisés	CHF30.00

* personnes travaillant à Vandœuvres

Avis de travaux – Info Mobilité

Anticipez vos déplacements en consultant la liste des chantiers avec un fort impact sur la mobilité à Genève sur le site
www.ge.ch/avis-travaux-info-mobilité

Abonnement annuel TPG Unireso

Une participation financière de Fr. 100.- à faire valoir sur l'achat ou le renouvellement d'un abonnement annuel unireso. Tout Genève est offerte aux personnes domiciliées sur la commune, sans limite d'âge.

A partir du 1^{er} janvier jusqu'au 21 décembre 2024, connectez-vous à votre compte tpg webshop (webshop.tpg.ch) avec Swisspass et sélectionnez l'action correspondante sous la rubrique «Offre de ma commune». Une fois validée par la Mairie, la subvention sera alors disponible dans votre espace personnel en ligne et pourra être déduite de vos achats jusqu'au **31 décembre 2024** dernier délai.

Les personnes qui n'ont pas accès à internet trouveront toute l'aide nécessaire auprès du guichet de la Mairie.

Cette offre vise à favoriser l'utilisation des transports publics et à soutenir la mobilité des familles.

Carte tpgPay

Aux aînés (AVS) et aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, une carte tpgPay chargée pour un montant annuel de Fr. 50.- est offerte sur présentation d'une pièce d'identité auprès de la Mairie.

Critères :

- Pour les personnes domiciliées sur la commune et pour leur propre usage.
- Non cumulable avec les offres «Abonnement annuel TPG Unireso» et «Abonnement général (AG) CFF».

Cette carte rechargeable sans contact vous permet d'acquérir vos titres de transport aux distributeurs fixes et à bord des véhicules TPG à concurrence du montant fixé.

Abonnement demi-tarif CFF

Un abonnement demi-tarif CFF, sous forme de bon à faire valoir auprès d'un guichet CFF, est offert aux aînés (AVS) et aux jeunes de 16 à 25 ans révolus résidant sur la commune. Sur présentation d'une pièce d'identité auprès de la Mairie.

Cet abonnement permet non seulement de bénéficier du demi-tarif sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, toutes les lignes de cars postaux, presque toutes les lignes de navigation ainsi que la plupart des chemins de fer privés et de montagne, mais également de prix réduits sur les lignes TPG Unireso.

Abonnement général (AG) CFF

La Mairie accorde une participation financière d'une valeur équivalente au montant de l'abonnement demi-tarif CFF aux aînés (AVS) et aux jeunes de 16 à 25 ans révolus résidant sur la commune, pour tout achat / renouvellement d'abonnement général (AG) CFF.

Remboursement par virement bancaire sur présentation d'une pièce d'identité, de la facture originale et nominative de l'achat effectué dans l'année, du justificatif de paiement et des coordonnées bancaires ou postales complètes (établissement, titulaire, IBAN) auprès de la Mairie.

Critère: non cumulable avec l'offre «Carte tpg-Pay».

Avec l'AG vous bénéficiez du libre parcours sur les lignes des CFF et TPG Unireso. Vous voyagez en bateau, bus et tram et bénéficiez par ailleurs de conditions avantageuses auprès de nombreux chemins de fer de montagne suisses.

Carte journalière dégriffée Commune

La disponibilité des nouvelles cartes journalières dégriffées Commune est consultable sur le site
www.cartejournalière-commune.ch.

Ces cartes sont nominatives, non transmissibles et émises sous forme d'e-ticket (format pdf) ou

envoyées par courriel (Mobile Ticket) par les administrations communales qui en assurent la vente.

À Vandœuvres, les cartes sont réservables au guichet de la Mairie. Aucune réservation n'est possible en ligne ou par téléphone.

Cependant, ces cartes, en nombre illimité, peuvent être achetées auprès de n'importe quel autre guichet communal en Suisse.

www.cartejournalière-commune.ch

Grâce à ce titre de transport, déplacez-vous librement en train, en bateau et en car postal, ainsi que dans les trams et les bus, de la plupart des villes et agglomérations suisses pendant toute une journée.

Vélo électrique

La commune de Vandœuvres encourage l'achat de vélos neufs à assistance électrique en offrant une subvention de Fr. 250.- par vélo à ses habitants.

Sur présentation de la facture originale et nominative de l'achat effectué dans l'année, le justificatif de paiement et les coordonnées complètes (établissement, titulaire, IBAN) auprès de la Mairie.

Critères :

- Pour les personnes domiciliées sur la commune et pour leur propre usage.
- Au maximum deux remboursements par foyer (personnes en âge de rouler sur la voie publique) et par tranche de 3 ans.
- Achat effectué dans un commerce établi en Suisse.
- Les trottinettes, vélocargo et scooters électriques ne sont pas compris dans cette offre.

Vélocargo, remorque, location de vélo électrique

Des soutiens financiers sont accordés, par le biais de l'office cantonal des transports (OCT), pour l'achat d'un vélo cargo ou d'une remorque à vélo (dispositif amovible de remorquage), la location d'un vélo à assistance électrique et la formation à la pratique du vélo.

Les demandes peuvent être faites directement en ligne à l'adresse www.ge.ch/subventions-velo, par le biais d'un compte E-Démarches. Les demandes papiers restent possibles par courriel : oct.subventions-mobilite@etat.ge.ch ou voie postale : Office cantonal des transports, Case postale 271, 1211 Genève 8.

Les documents nécessaires sont : formulaire de demande de remboursement, factures d'achat ou de dépense, document attestant une adresse (facture SIG, bulletin de vote), copie d'une pièce d'identité et d'une carte bancaire avec numéro IBAN.

Pour toute question : GE-TRANSPORTS à votre service ☎ 022 546 87 00, ge-transport@etat.ge.ch.

Borne électromobilité

Des soutiens financiers sont accordés, par le biais de l'Office cantonal de l'énergie (OCEN), Subvention borne électromobilité, rue du Puits-Saint-Pierre 4, case postale 3920, 1211 Genève 3, dans le cadre de l'installation d'une borne électrique d'un montant de Fr. 1000.- .

Les demandes peuvent être faites directement en ligne à l'adresse

www.ge.ch/subventions-borne-electromobilite, par le biais d'un compte E-Démarches.

Les demandes papiers restent possibles par courriel : oct.subventions-mobilite@etat.ge.ch

ou voie postale : Office cantonal des transports, Case postale 271, 1211 Genève 8.

Les documents nécessaires sont: formulaire de demande de remboursement, factures d'achat de l'installation, rapport du contrôle OIBT, copie d'une pièce d'identité, document attestant une adresse (facture SIG, bulletin de vote), document attestant la propriété du site équipé et dans les PPE l'accord de celle-ci, dans le cas où le requérant est locataire : un document confirmant l'accord du propriétaire pour le projet et d'une carte bancaire avec numéro IBAN.

Pour toute question : GE-Environnement,

☎ 022 546 76 00,

ge-environnement@etat.ge.ch.

BUS

TPG lignes 33-38

Se référer aux horaires publiés sur le site internet www.tpg.ch.

tpgflex Seymaz-Voirons

tpgFlex est un service de bus à la demande qui complète les lignes régulières du réseau. Il permet aux voyageurs et voyageuses de rejoindre un arrêt d'une ligne régulière ou d'effectuer un trajet entre deux arrêts situés dans le secteur.

Nouveauté ! Le service tpgFlex est désormais proposé dans la région Seymaz-Voirons, il offre ainsi des connexions directes avec les gares Léman Express

Disponible de 6h00 à 21h00, du lundi au vendredi.

☎ 00800 022 021 20

www.tpg.ch/fr/voyager/plus-de-lignes/tpgflex

VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET RÉCRÉATIVE

Fondation Hardt

pour l'étude de l'Antiquité classique
Chemin Vert 2, 1253 Vandœuvres
☎ 022 736 31 04, admin@fondationhardt.ch
www.fondationhardt.ch

Fondation Johnny Aubert-Tournier

Maisons Mainou Résidence suisse d'écriture dramatique et de musique pour la scène
Route de Pressy 48, 1253 Vandœuvres
☎ 022 750 06 30, info@maisonsmainou.ch
www.maisonsmainou.ch

Chéquier culture

Cette offre s'adresse aux habitants de Vandœuvres, à revenus modestes, âgés entre 21 et 64 ans, ne bénéficiant pas d'autres mesures de réduction de prix. Chéquier à retirer gratuitement auprès de la Mairie sur présentation de la lettre d'attribution du subside (Groupe 1,2,3 ou 100%) ainsi que d'une pièce d'identité.

Le Chéquier culture contient six chèques d'une valeur de Fr. 10.- chacun, à utiliser en déduction du prix d'un billet de cinéma, théâtre, musée, concert, exposition.
www.geneve.ch/fr/themes/culture/culture-toutes/mesures-tarifaires

Bibliobus

L'inscription est gratuite pour tous les habitants sur présentation d'une pièce d'identité. Elle donne accès à l'ensemble du réseau des bibliothèques municipales.

Le Bibliobus vous attend devant le groupe scolaire, route de Pressy 2, les jeudis suivants, de 14h00 à 17h00 :

25.01 / 22.02 / 21.03 / 18.04 / 16.05 / 13.06 / 11.07 / 03.10 / 31.10 / 28.11.2024

☎ 022 418 92 70 (répondeur 24h/24h),
hors-murs.bmu@ville-ge.ch
www.bm-geneve.ch

Boîtes d'échange de livres

Trois boîtes d'échange de livres sont à la disposition du public dans le parc de la Mairie, sur le mail piétonnier du centre du village (derrière la boulangerie) et à l'arrêt de bus sur la place du village.

Piscine de Genève-Plage

Durant la saison d'été, les habitants de la commune peuvent bénéficier de cartes « 10 entrées » à prix réduits. Disponibles à la Mairie, dès l'ouverture de la piscine, sur présentation d'une pièce d'identité.

Règlement en espèces ou par carte de débit/crédit auprès de la Mairie.
www.geneve-plage.ch

Piscine de Thônex

Les personnes domiciliées à Vandœuvres peuvent bénéficier de tarifs préférentiels à la piscine de Thônex sur présentation d'une attestation établie par la Mairie.

Cette attestation permet d'obtenir une réduction de 50% sur les abonnements d'une validité de 2, 6 ou 12 mois (cartes magnétiques rechargeables).
www.thonex.ch/votre-mairie/services-communiaux/technique/piscine-de-thonex/

Genève-Servette Hockey Club (GSHC), Servette FC (SFC) et Lions de Genève

La Mairie offre à ses habitants un certain nombre de billets d'entrée, valables pour la plupart des rencontres de la saison régulière du GSHC à la patinoire des Vernets, du Servette FC au stade de la Praille et des Lions de Genève à la salle Pommer, Le Grand-Saconnex.

Réservation en ligne sur le site internet
www.vandoeuvres.ch ou ☎ 022 750 14 18.

www.gshc.ch, www.servettefc.ch,
www.lionsdegeneve.ch

Demandes de soutien financier

La commune de Vandœuvres subventionne chaque année les associations agissant dans une optique culturelle, sociale, humanitaire ou pour la jeunesse. Ne seront prises en considération que les demandes écrites, accompagnées de dossiers complets (descriptif du projet, budget détaillé, statuts, rapport d'activités). Pour faciliter le traitement de la demande de soutien, nous vous invitons à adresser les documents par courriel à info@vandoeuvres.ch.

Manifestations

Nous invitons toutes les personnes qui souhaitent organiser une manifestation ponctuelle ou récurrente vouée à la récréation de la population, organisée en salle ou en plein air, à remplir les formulaires en ligne au plus tard 30 jours avant la manifestation, voire plus de 60 jours en cas de forte affluence (dès 1500 personnes) ou d'incidences sonores importantes. Pour tout renseignement, s'adresser à la police municipale.

www.ge.ch/demander-autorisation-manifestation

Marché de Noël

Nous invitons les exposants intéressés à prendre contact avec le Comité d'organisation du Marché de Noël, par courriel adressé à marchedenoeuvandoeuvres@gmail.com, en détaillant les produits artisanaux à vendre et en communiquant les coordonnées complètes.

Théâtre le Crève-Coeur

Dans ce joli petit écrin qu'est le théâtre le Crève-Cœur, les habitants ont la possibilité de passer, plusieurs fois par année, une soirée culturelle offerte par la Mairie.

www.vandoeuvres.ch
www.lecrevecoeur.ch

ASSOCIATIONS / SOCIÉTÉS

Amicale des sapeurs-pompiers de Vandœuvres

Léonard SCHLAEPFER
aspv1253@gmail.com

Association Genevoise du Coin de Terre (AGCT) Groupement de l'AVENIR

Etienne LAMBERCY, président
Chemin du Moulanaï 1, 1253 Vandœuvres

Association Jeunesse de Vandœuvres (JDV)

jdvandoeuvres@gmail.com
instagram : @Jeunessedevandoeuvres

Association Lulasse 23 à 57

Natacha EL-EINI, présidente
Chemin de Lulasse 31, 1253 Vandœuvres

Association des parents d'élèves de l'école et de la bibliothèque de Vandœuvres (APEBIVAN)

Veronica EGGLY et Penelope CLINTON, co-présidentes
Dorothee de LOUSTAL, trésorière
apebivan@gmail.com

Association Rossignol-Vandœuvres (ARVAN)

Roger MEYLAN, président
Route de Vandœuvres 13, 1223 Cologny
☎ 079 471 99 00, roger.meylan@hotmail.ch

Association Sauvegarde de notre Environnement

Philippe MOREL, président
Chemin de la Troupe 22, 1253 Vandœuvres

Bienvenus, groupe d'entraide de la paroisse protestante de Cologny-Vandœuvres-Choulex

Daniel JACCAZ, président
Marianne PASCHE, secrétaire
Danièle GIROUD, trésorière
danjac@bluewin.ch

Chœur de Vandœuvres-Choulex-Cologny

Danièle JACQUET, présidente
☎ 0033 450 16 79 57, ☎ 0033 672 28 12 89
daniele.jacquet@gmail.com
www.choeurdevandoeuvres.ch

Club de Bridge

Michel HAGMANN, président
☎ 022 348 21 39, mjhagmann@bluewin.ch

Maison de la Femme

Margaux FOËX, fondatrice
Route de Choulex 10, 1253 Vandœuvres
☎ 022 750 00 08
www.maisondelafemmegeneve.com

SPORTS

Écurie de Crête

Route de Mon-Ideé 138, 1253 Vandœuvres
☎ 079 339 80 13, ecuriedecrete@gmail.com
www.ecuriedecrete.com

Manège de Vandœuvres

Route de Choulex 41, 1253 Vandœuvres
☎ 079 202 55 43, ☎ 079 477 01 32,
manege.de.vandoeuvres@bluewin.ch
www.manege-vandoeuvres.ch

Golf Club de Genève

Route de La-Capite 70, 1253 Vandœuvres
☎ 022 707 48 00, secretariat@golfgeneve.ch
www.golfgeneve.ch

COURS ET ACTIVITÉS PROPOSÉS DANS LA COMMUNE

Année scolaire 2023-2024

Jours	Cours et activités	Horaires	Lieu	Responsables	Coordonnées / tél.
LUNDI	Anglais (4P)	11h30-13h30	NE:Rte Pressy 4; Rez	APEBIVAN	apebivan@gmail.com; Léa MARECHAL 079 193 27 05
	Initiation à la danse	16h15-18h45	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	i.padovani@bluewin.ch 079 242 76 01
	Pilates 50+	16h30-17h30	CC:Rte Meinier 24; Salle Gym	Gym Seniors Pro Senectute	gymseniorsge@ge.prosenectute.ch 022 345 06 77
	Football (enfants) - hiver	18h00-19h00	CC:Rte Meinier 24; Salle Gym	US Meinier. Carlo REYES	info@usmeinier.ch 079 821 73 84
	Choeur de Vandœuvres-Choulex-Cologny	19h00-21h00	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Danièle JACQUET	+33 450 16 79 57 daniele.jacquet@gmail.com
MARDI	Anglais (5P-6P)	11h30-13h30	NE:Rte Pressy 4; Rez	APEBIVAN	apebivan@gmail.com; Léa MARECHAL 079 193 27 05
	Théâtre (6P-7P-8P)	11h30-13h30	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	APEBIVAN	apebivan@gmail.com; Gaïa TURRETTINI 079 707 76 72
	Initiation à la danse	16h15-18h30	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	i.padovani@bluewin.ch 079 242 76 01
	Gym Active de bien être 50+	16h20-17h20	CC:Rte Meinier 24; Salle Gym	Rosana BALABAN	gymseniorsge@ge.prosenectute.ch 022 345 06 77
	Yoga doux tous niveaux	18h45-20h00	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Sabine SZELESS	communes.ecole@bluewin.ch 022 388 16 78
MERCREDI	Théâtre tous niveaux	19h00-21h00	CC:Rte Meinier 24; Salle Réunion; 1 ^{er}	Josette CHANEL-VACHOUX	communes.ecole@bluewin.ch 022 388 16 78
	Yoga doux tous niveaux	20h15-21h30	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Sabine SZELESS	communes.ecole@bluewin.ch 022 388 16 78
	Initiation à la danse	11h45-18h15	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	i.padovani@bluewin.ch 079 242 76 01
	Tennis	13h00-18h00	CC:Rte Meinier 24; Salle Gym	Evi WERREN	evi.werren@bluewin.ch 079 653 18 13
	Basketball	18h30-20h00	CC:Rte Meinier 24; Salle Gym	Collonge Basket Club	collongebasketclub@gmail.com 078 214 89 90
JEUDI	Yoga Vinyasa pour tous	18h30-19h30	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Marion VITRY	communes.ecole@bluewin.ch 022 388 16 78
	Yoga Vinyasa niveau intermédiaire	19h45-21h00	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Marion VITRY	communes.ecole@bluewin.ch 022 388 16 78
	Club de Bridge tous niveaux	dés 14h00	CC:Rte Meinier 24; Salle Réunion; 1 ^{er}	Michel HAGMANN	mjhagmann@bluewin.ch 022 348 21 39
	Anglais (1P-2P)	11h30-13h30	NE:Rte Pressy 4; 1 ^{er}	APEBIVAN	apebivan@gmail.com; Léa MARECHAL 079 193 27 05
	Théâtre (6P-7P-8P)	11h30-13h30	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	APEBIVAN	apebivan@gmail.com; Gaïa TURRETTINI 079 707 76 72
VENDREDI	Anglais (6P-7P-8P)	16h15-17h15	NE:Rte Pressy 4; 1 ^{er}	APEBIVAN	apebivan@gmail.com; Léa MARECHAL 079 193 27 05
	Initiation à la danse	16h15-19h30	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	i.padovani@bluewin.ch 079 242 76 01
	Tennis	16h30-19h30	CC:Rte Meinier 24; Salle Gym	Evi WERREN	evi.werren@bluewin.ch 079 653 18 13
	Anglais (3P)	11h30-13h30	NE:Rte Pressy 4; 1 ^{er}	APEBIVAN	apebivan@gmail.com; Léa MARECHAL 079 193 27 05
	Initiation à la danse	16h30-18h30	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	i.padovani@bluewin.ch 079 242 76 01
SAMEDI	Danse africaine (1x/mois)	20h00-21h30	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Catherine BONNARD	022 750 80 32 / 079 610 89 91 cathonnard@hotmail.com
	Danse africaine (1x/mois)	10h00-11h30	NE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Catherine BONNARD	022 750 80 32 / 079 610 89 91 cathonnard@hotmail.com

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

ÉCOLES PUBLIQUES

École primaire

Route de Pressy 2, 1253 Vandœuvres
Michèle DÉCHAMBOUX, directrice
☎ 022 750 22 17
vand-choul-colo-ppicot-pup@etat.ge.ch
<https://edu.ge.ch/primaire/ecole/vandoeuvres>

Cycle d'Orientation de la Gradelle

Ch. Pré-du-Couvent 5A, 1224 Chêne-Bougeries
☎ 022 388 97 00, gradelle@etat.ge.ch
<https://edu.ge.ch/secondaire1/gradelle>

ÉCOLE PRIVÉE

Leman International Academy (école privée bilingue)

Route de La-Capite 120, 1253 Vandœuvres
☎ 022 566 17 57, info@liacademy.ch
www.liacademy.ch

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Association des parents d'élèves de l'école et de la bibliothèque de Vandœuvres (APEBIVAN)

Veronica EGGLY et Penelope CLINTON, co-présidentes
Dorothee de LOUSTAL, trésorière
apebivan@gmail.com

La Bibliothèque

Horaires (sauf vacances scolaires) : lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 17h00
Groupe scolaire (ancien bâtiment)
Route de Pressy 2, 1253 Vandœuvres
apebivan@gmail.com

Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP)

Activités parascolaires
Horaires : 11h30 à 13h30 et 16h00 à 18h00
Les inscriptions s'effectuent via le portail internet my.giap.ch en utilisant un compte personnel e-démarches sécurisé de l'État de Genève. Les parents sont priés d'appeler la centrale des inscriptions au 022 304 57 70.
Annoncer ou excuser votre enfant : connectez-vous à votre abonnement sur le portail my.giap.ch.

Contactez l'équipe du lieu parascolaire
☎ 079 909 52 34.

Pour toute question relative au parascolaire et les inscriptions, parascolaire@giap.ch.
Eric JOST, responsable de secteur
☎ 079 477 18 93
secteur36@giap.ch
www.giap.ch

Restaurant Scolaire « Sel et Poivre »

Pour fréquenter le restaurant scolaire, les enfants doivent préalablement être inscrits auprès du GIAP. La confection et la livraison des repas sont assurées par la société Kidelis. Les conditions d'inscription ainsi que les menus proposés à vos enfants sont disponibles sur le site internet www.vandoeuvres.ch.

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

Crèches pop e poppa

La commune de Vandœuvres a signé une convention avec les communes d'Anières, de Collonge-Bellerive, de Corsier et d'Hermance (GIPEC) pour la mise à disposition de quelques places dans les crèches de « l'île aux mômes » à Vézenaz et Corsier ainsi que « la louchette » et « les jardins de la Gradelle » à Cologny. La disponibilité n'est toutefois pas assurée.

Pour les inscriptions, prendre contact avec l'association Pop et Poppa qui exploite ces crèches.
www.popepoppa.ch

Crèche Bubbles Belle-Terre

Cours de l'Emine 1, Bâtiment Aravis 2, 1226 Thônex
☎ 022 314 55 62, contact@bubbles-creches.ch
La commune de Vandœuvres a signé un contrat de partenariat pour la mise à disposition de 8 places dans la crèche Bubbles Belle-Terre. La disponibilité n'est toutefois pas assurée.
www.bubbles-creche.ch

Garderie Les Mille et Une Pattes (2-3 ans)

Route de Pressy 2, 1253 Vandœuvres
Fabienne DÉRUAZ, directrice et éducatrice responsable
☎ 022 750 14 08 , ☎ 078 658 55 20
faderuaz@hotmail.fr

Jardin d'enfants Le Toboggan (3-4 ans)

Route de Pressy 2, 1253 Vandoeuvres
 Marie-Paule GRANDJEAN, éducatrice responsable
 ☎ 022 750 10 01, ☎ 079 303 15 66
 marie-paule.grandjean@popepoppa.ch
 www.popepoppa.ch/fr/creche-le-toboggan.php

Koala

Association pour l'accueil familial de jour

Route de Mon-Idée 47, 1226 Thônex
 ☎ 022 349 30 66, administration@koala-ge.ch
 www.koala-ge.ch

LOISIRS**Association Jeunesse de Vandoeuvres (JDV)**

Ouvert à tous les jeunes résidents de 18 à 30 ans.
 L'association a pour but de participer à la vie communale en organisant des manifestations de tout type.

jdvandoeuvres@gmail.com
 instagram : @Jeunessedevandoeuvres

Centre de Loisirs et de Rencontres la Rampe

Route de Gy 39, CP 6, 1252 Meinier
 ☎ 022 752 32 85, info@larampe.ch
 www.larampe.ch

Cours et ateliers

L'association regroupe aujourd'hui les douze communes Arve et Lac dont Vandœuvres. Son but est de mettre à disposition de la population un lieu de formation et de rencontres dans les domaines suivants : arts, culture, détente, informatique, langues, sports, voile et nature.
 www.communes-ecole.ch

Maison de la Femme

Ateliers pour enfants et adultes
 Margaux FOËX, fondatrice
 Route de Choulex 10, 1253 Vandœuvres
 ☎ 022 750 00 08
 www.maisondelafemmejeneve.com

GLAJ-GE - Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse

www.glaj-ge.ch
 www.loisirsjeunes.ch

SOCIAL**Travailleurs sociaux hors murs (TSHM) Arve-Lac**

L'équipe des TSHM intervient sur les douze communes d'Arve-Lac. Elle développe des actions pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans, sur l'espace public ou dans des espaces d'accueil libre (locaux ou salle de sport) mis à disposition par les communes.

Pour se rapprocher des jeunes, le moyen d'action principal des TSHM Arve-Lac est la tournée, avec le bus FASE. Le bus permet d'aller à leur rencontre sur le secteur et de développer en cas de besoin des accompagnements individuels ou de groupe. Les TSHM sont également présents lors de manifestations communales ou associatives. Ils sont en lien avec les centres de loisirs FASE de Meinier et de Collonge-Bellerive avec lesquels ils développent des collaborations sur des activités communes.

Gianpaolo GALLO
 ☎ 076 816 64 51, gianpaolo.gallo@fase.ch
 Mairie de Puplinge, rue de Graman 70, 1241 Puplinge
 www.fase.ch

Hospice général - Point Jeunes

Structure destinée aux jeunes adultes (18-25 ans)
 Rue des Glacis-de-Rive 12, 1207 Genève
 ☎ 022 420 55 55
 www.hospicegeneral.ch/fr/jeunes

AÎNÉS**Résidence pour personnes âgées****Maison de Pressy****Fondation Marracci-Moricand-Dunant**

Chemin de l'Écorcherie 47, 1253 Vandœuvres
 ☎ 022 750 91 50, admin@pressy.ch
 www.pressy.ch

AVIVO**Association de défense et de détente de tous les retraités et futurs retraités**

Avenue du Vieux-Billard 25, 1211 Genève
 ☎ 022 329 14 28, accueil@avivo.ch
 avivo.ch

Hospice général**Centre d'animation pour retraités (CAD)**

Route de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy
 ☎ 022 420 42 80, cad@hospicegeneral.ch
 www.hospicegeneral.ch

MDA-Activités 50+ (MDA-A50+)**(Mouvement des Aînés)**

Sports, cours et ateliers, conférences, visites et excursions, permanence fiscale pour les seniors.
 Boulevard Carl-Vogt 2 - CP14 - 1211 Genève 8
 ☎ 022 329 83 84, secretariat@a50plus.ch
 www.a50plus.ch

Plateforme des Associations d'aînés

www.platormeaines.ch

Pro Senectute

Conseils, aides financières, journées en foyer de jours, activités sportives et culturelles.
 Route de Saint-Julien 5 B, 1227 Carouge
 ☎ 022 807 05 65, info@ge.prosenectute.ch,
 www.prosenectute.ch

Sorties et repas

Au fil des saisons, la Mairie propose aux aînés des rencontres au cours desquelles sont organisées des visites suivies d'un repas. Mêlant visites culturelles et convivialité, ces sorties rassemblent la population et contribuent à favoriser les échanges. Les intéressés, conviés par courrier, sont invités à s'inscrire auprès de la Mairie.

SERVICES SOCIAUX

Service de la Cohésion sociale

Permanence sociale gratuite pour les habitants de Vandœuvres.

Aide sociale et financière, assistance dans certaines démarches administratives ou orientation de l'usager vers des professionnels de tout autre service de l'État ou vers la commune.

Contactez une assistante sociale pour fixer un rendez-vous.

Arcade Belle-Terre
Cour de l'Emine 6, 1226 Thônex
☎ 022 869 39 10, social@thonex.ch
www.thonex.ch/votre-mairie/services-communiaux/cohesion-sociale/

Trois Chêne Emploi

Permanence gratuite pour les habitants de Vandœuvres en recherche d'emploi ou d'apprentissage.

Infrastructures en accès libre, constitution d'un dossier de candidature, soutien et accompagnement dans les recherches d'emploi, etc.

Rue du Gothard 13, 1225 Chêne-Bourg
☎ 022 348 45 72, contact@3chene-emploi.ch
www.action3chene.com

Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI)

Intégration et réinsertion professionnelle des personnes handicapées ou en difficulté d'insertion, en vue de l'augmentation de leur autonomie et l'amélioration de leur condition de vie en tenant compte de leurs besoins particuliers.

☎ 022 949 03 01
www.epi.ge.ch

Institution genevoise de Maintien à Domicile (IMAD)

Prestations aux personnes dont la santé exige des soins, des contrôles, des aides temporaires ou durables. Elles sont assurées à domicile ou en ambulatoire dans les 4 centres de maintien à domicile. Parmi les prestations proposées: aide à domicile, repas à domicile, soins infirmiers, système d'appel d'aide, garde d'enfants malades, immeubles avec encadrement pour personnes âgées, santé de la mère et de l'enfant, aide aux

familles, hospitalisation à domicile, repos dans une unité d'accueil temporaire de répit.

Avenue Cardinal-Mermillod 36, 1227 Carouge
☎ 022 420 20 00, info@imad-ge.ch
www.imad-ge.ch

Médiation de voisinage (AsMéd)

Un conflit de voisinage ? Possibilité de bénéficier d'une médiation gratuite (répondeur de l'AsMéd-Ge, rappel dans les 48 heures).

Avenue des Cavaliers 7
1224 Chêne-Bougeries
☎ 022 321 11 55, contact@asmed-ge.ch
www.mediation-de-voisinage.ch

RELIGION

Paroisse protestante de Cologny-Vandœuvres-Choulex

Chemin des Hauts-Crêts 17, 1223 Cologny
accueil.cvc@protestant.ch
https://colvancho.epg.ch/
Marc PERNOT, pasteur
marc.pernot@protestant.ch
☎ 078 902 26 00

Secrétariat, comptabilité et locations

Fabienne MOURGUE d'ALGUE
fabienne.mourgue.dalgue@protestant.ch

Heures d'ouverture

Lundi et jeudi: 08h30 à 11h30 / 13h30 à 16h00
Mardi et vendredi: 08h30 à 11h30 / après-midi fermé
☎ 022 750 10 86

Temples

Temple de Vandœuvres
Place de Vandœuvres 1, 1253 Vandœuvres
Temple de Cologny
Place Pierre-Gautier 2, 1223 Cologny

Bienvenus, groupe d'entraide de la paroisse protestante de Cologny-Vandœuvres-Choulex

Daniel JACCAZ, président
Marianne PASCHE, secrétaire
Danièle GIROUD, trésorière
danjac@bluewin.ch

Paroisse catholique de Choulex-Vandœuvres

Route de Choulex 186, 1244 Choulex
☎ 022 750 13 05
www.up-laseymaz.ch
Abbé Karol GARBIEC, prêtre référent

Secrétariat

☎ 022 750 13 05,
choulex.vandoeuvres@cath-ge.ch,
www.up-laseymaz.ch

Heures d'ouverture

Mardi au jeudi de 14h00 à 18h00

Églises

Église Saint-André
Route de Choulex 186, 1244 Choulex
Chapelle Saint-Jacques
Chemin de la Blanche 10, 1253 Vandœuvres

Institut Biblique de Genève

Route de La-Capite 120, 1253 Vandœuvres
☎ 022 752 14 44, info@ibg.ch, www.ibg.ch

Église Évangélique de Cologny

Route de La-Capite 114, 1253 Vandœuvres
☎ 022 752 57 95 / 076 325 57 95
www.eecologny.ch
Virginie MORET, pasteur
virginie.moret@lafree.ch
Jean-René MORET, pasteur
jean-rene.moret@lafree.ch

COMMERCES ET SERVICES

Animaux
Dr Alain Kuffer – Vétérinaire
Chemin de la Blonde 20-22 ☎ 022 348 13 13

Catherine Walder – Educatrice canin
Chemin de la Cocuaz 5 ☎ 079 521 79 45

Boutiques
Friends – Boutique
Route de Meinier 4 ☎ 022 750 50 10

Lina's Boutique – Boutique, cadeaux, bijoux, fantaisies
Route de Meinier 4 ☎ 022 750 01 90

Pure concept store – Boutique, cadeaux
Route de Meinier 7 ☎ 022 750 22 09

Café, restaurants
Auberge de Vandœuvres
Route de Choulex 2 ☎ 022 810 89 89

Boulangerie, Pâtisserie, Tea Room
Route de Meinier 8 ☎ 022 794 25 85

Primo Pizzeria
Route de Vandœuvres 125 ☎ 022 750 22 20

Restaurant du Cheval-Blanc
Route de Meinier 1 ☎ 022 750 14 01

Divers
Léa Maréchal – Soutien administratif et digital à domicile ou à distance
Imconsulting@bluewin.ch ☎ 079 193 27 05

Répertoire et Tutorat Services Genève (RTSGE)
Cours particuliers, étudiants jeunes et adultes
Chemin de la Seymaz 48 ☎ 022 348 02 86

Entretien
JMB Arrosage automatique
Route de Choulex 2 ☎ 079 740 30 90

Menuiserie Erbeia - Menuiserie
Route de Meinier 15 ☎ 022 750 13 27

Menuiserie René Roggo
Chemin du Bois-de-Seyme 14 ☎ 022 860 21 15

Pradervand Transports
Voirie transport déchets
Route de Mon-Idee 134 ☎ 022 752 21 01

Fleuristes et Paysagistes
Dayfleur – Fleuriste, livraison
Route de Mon-Idee 115 ☎ 022 750 04 80

DBL Amex Sàrl – Paysagiste
Route de Meinier 15 ☎ 022 736 37 08

Dos Santos Paysage - Paysagiste, jardinier
Route de Mon-Idee 156 ☎ 022 700 37 22

Miguel Antonio Pereira – Paysagiste, jardinier
Chemin des Hauts-Crêts 116 ☎ 022 348 91 53

Instituts, Salons, Thérapies
Volcanic Lagoon - Tiffany Boget – Esthéticienne diplômée à domicile
☎ 079 552 11 60

Brin de Beauté
Chemin de la Seymaz 62A ☎ 022 349 16 76

Margot Carpentier de Caro - Acupuncture ☎ 079 350 25 02

Karin Decoppet - Tao Sérénité - massages thérapeutiques - Qi Gong
Chemin de la Blonde 39b ☎ 079 659 10 74

Nadine Delmi - Sophrologie - santé, sport, scolarité, stress, préparation mentale - ergothérapie
Chemin Pré-de-la-Blonde 6 ☎ 079 680 26 09

Laetitia Erbeia - Massage tuina, acupunture
Route de Choulex 54 ☎ 079 794 63 50

Mathieu Erbeia - Ostéopathe CDS
Chemin de la Seymaz 79 ☎ 022 750 17 30

Salon de Coiffure FG
Route de Meinier 6 ☎ 022 750 08 31

La Loge Institut - Centre bien-être
Route de Choulex 2-4

• Ana Ferretti - Soins du visage, massages, drainage lymphatique, épilations ☎ 022 752 62 74
☎ 079 616 33 08

• Alexandra Kloek - Logopédiste ☎ 077 445 27 40

• Sonia Stouder - Hypnose, soins en lithothérapie ☎ 079 753 06 00

• Jess Nails - Beauté des mains et pieds ☎ 076 651 86 25

Maison pour la femme - plus de 20 thérapeutes
Route de Choulex 10 ☎ 079 750 00 08

• Céline Afsaneh - Massage therapy ☎ 079 316 07 22

• Virginie La Forgia - Nutritionniste agréée ASCA ☎ 076 664 01 62

Céline Perzoff - Acupuncture (ASCA)
Chemin des Hauts-Crêts 132A ☎ 076 421 24 57

Brigitte Rinaldi - Cabinet de logopédie
Chemin de Marclay 3 ☎ 022 752 44 95

Sabel Thiam - Réhabilitation du sportif, prévention des blessures
Chemin des Peutets 6 ☎ 079 949 05 81

Marché
Produits du terroir
Place de Vandœuvres 4
Tous les mardis: 08h00-13h00

Ferme Stalder
Produits du terroir
Route de Choulex 80 ☎ 022 750 16 05

OFFICES DE POSTE
www.poste.ch

Cologny
Chemin de la Mairie 2B, 1223 Cologny ☎ 0848 888 888
Heures d'ouverture
Lundi-vendredi: 08h00-11h00 / 15h00-18h00
Samedi: 09h00-11h00

Vésenaz Centre (bâtiment Migros)
Route de Thonon 55, 1222 Vésenaz ☎ 0848 888 888
Heures d'ouverture
Lundi-vendredi: 08h30-18h00
Samedi: 09h00-11h00

TAXE PROFESSIONNELLE
Dès 2024, la taxe professionnelle communale est définitivement supprimée et plus aucune déclaration ne sera dorénavant nécessaire.

Plan officiel Commune de Vandœuvres



Index des voies de la commune

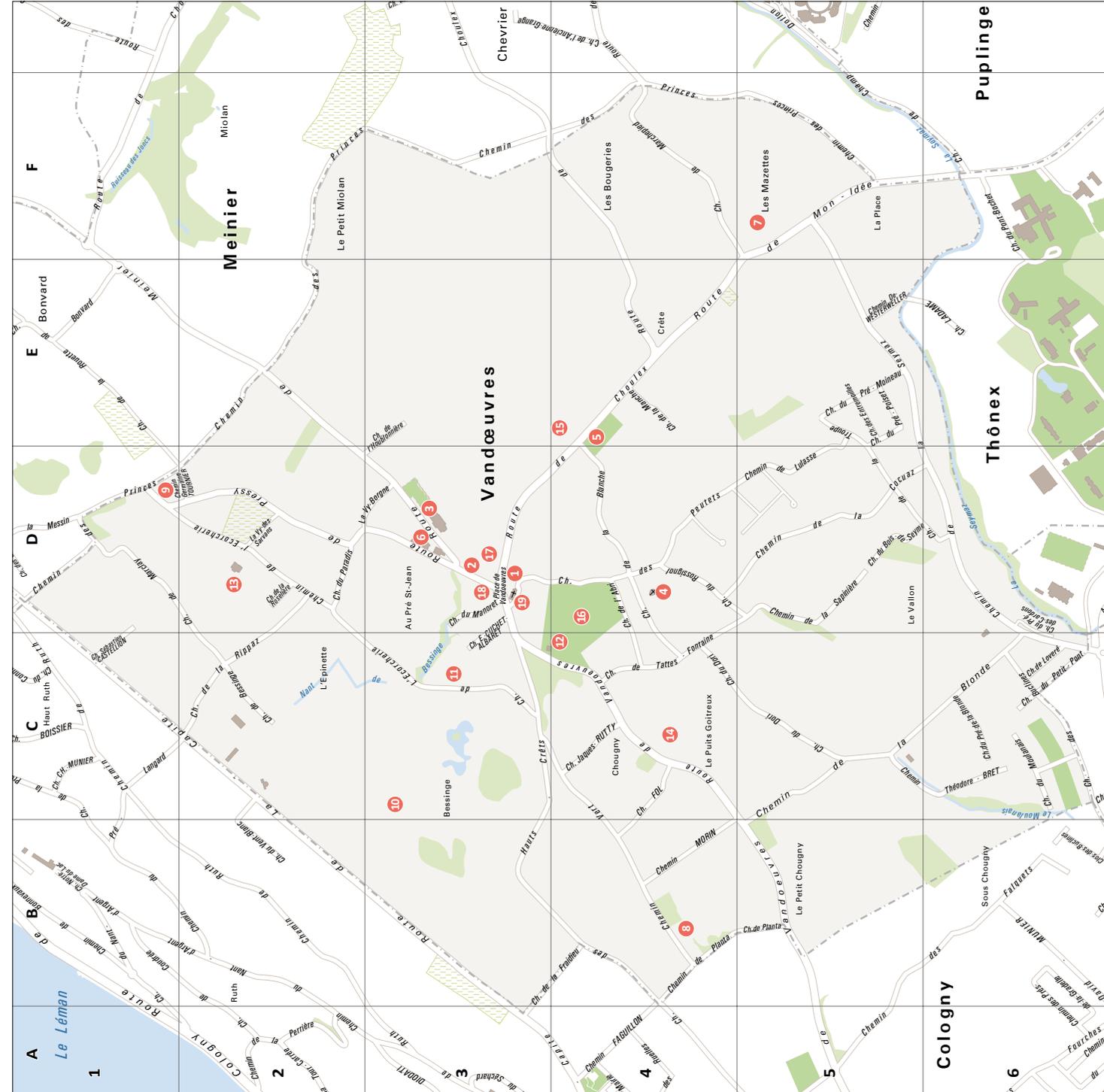
E4	Mon-Idée, route de
B4	MORIN, chemin
C6	Moulanais, chemin du
D2	Paradis, chemin du
C6	Petit-Pont, chemin du
D3	Peutets, chemin des
B5	Plantas, chemin de
C6	Pré-de-la-Blonde, chemin du
D6	Pré-des-Cardons, chemin du
E5	Pré-Moineau, chemin du
D3	Pressy, route de
F5	Princes, chemin des
C2	Rippaz, chemin de la
D2	Roselière, chemin de la
D5	Rosignol, chemin du
C4	RUTTY, chemin Jaques-
C6	Sapinière, chemin de la
C6	Seymaz, chemin de la
D2	Tattes-Fontaine, chemin de
D2	TOURNIER, chemin Germaine-
D6	Troupe, chemin de la
D3	Vandœuvres, place de
D3	Vert, chemin
D3	Vy-Borgne, La
D2	Vy-des-Sarvans, La
C4	Mon-Idée, route de
C2	MORIN, chemin
C6	Moulanais, chemin du
D2	Paradis, chemin du
C6	Petit-Pont, chemin du
D3	Peutets, chemin des
B5	Plantas, chemin de
C6	Pré-de-la-Blonde, chemin du
D6	Pré-des-Cardons, chemin du
E5	Pré-Moineau, chemin du
D3	Pressy, route de
F5	Princes, chemin des
C2	Rippaz, chemin de la
D2	Roselière, chemin de la
D5	Rosignol, chemin du
C4	RUTTY, chemin Jaques-
C6	Sapinière, chemin de la
C6	Seymaz, chemin de la
D2	Tattes-Fontaine, chemin de
D2	TOURNIER, chemin Germaine-
D6	Troupe, chemin de la
D3	Vandœuvres, place de
D3	Vert, chemin
D3	Vy-Borgne, La
D2	Vy-des-Sarvans, La

Points d'intérêt de la commune

- 1 Auberge de Vandœuvres
- 2 Boulangerie tea-room
- 3 Centre communal, caserne des sapeurs-pompiers et local de vote
- 4 Chapelle catholique
- 5 Cimetière
- 6 Ecoles, jardin d'enfants et garderie
- 7 Ecurie de Crète
- 8 Fondation Hardy
- 9 Fondation Johnny Aubert-Tournier
- 10 Golf Club de Genève
- 11 Hôpital de Jour Clairival
- 12 Mairie et police municipale
- 13 Maison de Pressy, résidence pour personnes âgées
- 14 Maison Le Vallon
- 15 Manège de Vandœuvres
- 16 Parc public
- 17 Parking souterrain
- 18 Restaurant du Cheval-Blanc
- 19 Temple protestant



Source du fond de plan et cartographie : Etat de Genève/Direction de la mesure officielle, mars 2016.





CALENDRIER 2024 DES LEVÉES DE DÉCHETS



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Janvier	Férié	🗑️			🗑️				🗑️	🗑️		🗑️	🗑️			🗑️	🗑️			🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️	
Février		🗑️				🗑️	🗑️					🗑️	🗑️							🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️	
Mars				🗑️	🗑️							🗑️	🗑️							🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️	
Avril	Férié	🗑️			🗑️	🗑️						🗑️	🗑️							🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️	
Mai									Férié	🗑️										🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️	
Juin																				🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️	
Juillet																				🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️	
Août	Férié	🗑️																		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️	
Septembre																				🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️	
Octobre																				🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️	
Novembre																				🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️	
Décembre																				🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️		🗑️	🗑️	



Ordures ménagères : Levées tous les mardis et vendredis, sauf jours fériés.

Déchets de jardin : Janvier et février : levées hebdomadaires Les lundis / Mars à septembre : levées hebdomadaires les lundis / Octobre à Noël : deux levées hebdomadaires les lundis et jeudis. Dépôt uniquement dans les conteneurs verts. Diamètre des branches 25 mm maximum.

Papiers, cartons en paquets ficelés : Levées port à porte le dernier mercredi du mois.

Déchets de cuisine: Levées tous les mercredis / Collectes des conteneurs communaux et porte à porte.

Week-end
Fin de mois

Déchetterie communale
Chemin du Marchepied 3
Réservée aux habitants de la commune

Conteneurs communaux
Pour y déposer vos déchets de cuisine
Emplacements recensés sur notre site www.vandoeuvres.ch



Ecopoints
Route de Meinier 8, centre du village
Route de Meinier 24, Centre communal
Route de Choulex 2-4, arrêt bus 33/38)

Dépôts autorisés :
Lundi à samedi 7h30 à 21h00
Dimanche et jours fériés 10h00 à 18h00



PRADERVAND TRANSPORTS
Votre partenaire voirie
Tél. : 022 752 21 01
Passage du camion collecte dès 6h00
Déplacement des tournées en raison des jours fériés



Que faire de vos encombrants, ferrailles, déchets spéciaux o
Inscrivez-vous gratuitement sur le site www.mobilitri.ch et o

**ORDURES MÉNAGÈRES**

Levées hebdomadaires mardi et vendredi

Admis : Tous les déchets mélangés, qui sont produits dans les ménages et qui ne sont pas recyclables : mouchoirs, serviettes, papier et cartons souillés, briques de lait ou jus, vitres, miroirs, ampoules à incandescence, porcelaine et céramique cassées, emballages PET ayant contenu d'autres produits (shampooing, huile, vinaigre), textiles sales, huile de friture végétale (dans une bouteille en plastique), litères pour animaux, couches culottes, sacs d'aspirateurs, contenu de cendriers.

Conditionnement et emplacement : dans des sacs plastiques prévus à cet effet, fermés et déposés en bordure de la voie publique, le jour de la levée avant 6h, afin d'éviter qu'ils soient éventrés par les animaux.

Les conteneurs privés ou d'immeuble peuvent être déposés la veille de la levée dès 18h30 et rentrés rapidement après celle-ci.

Sous peine de sanction administrative, tout dépôt sauvage en dehors de ces emplacements est strictement interdit.

Encore 1 sac poubelle sur 4 contient des déchets recyclables !

**BOUTEILLES DE LAIT**

Les bouteilles de lait en plastique blanc doivent être ramenées au point de vente ou jetées avec les ordures ménagères. **En aucun cas, elles ne doivent se retrouver dans les conteneurs à PET !**

**DÉCHETS DE JARDIN**

Jan-Fév lundis 15 janvier et 12 février ;
Mar-Sep levées hebdomadaires lundi ;
Oct-Déc levées hebdomadaires lundi et jeudi

Admis : Uniquement tontes de gazon, tailles de haies, feuilles mortes, mauvaises herbes, branchages (en fagot de moins de 1,20 m et d'un diamètre inférieur à 2 cm), fleurs fanées, plantes d'appartement.

Conditionnement et emplacement : dans des conteneurs à déchets verts. Ces conteneurs sont en vente dans la plupart des jardineries.

Les déchets de jardin dans des sacs plastiques, même compostables, ne sont pas emportés.

Les conteneurs privés ou d'immeuble doivent être déposés la veille de la levée dès 18h30 et rentrés rapidement après celle-ci.

Interdits :

- × Débris métalliques ou plastiques, pots en terre
- × Souches/rhizomes, pierres, terre
- × Déchets de cuisine (déchets organiques)

Le compostage des déchets de jardin se fait en andains disposés en bord de champ. L'adjonction de déchets de cuisine occasionnerait un dérèglement du processus de compostage et générerait de fortes odeurs qui attireraient la faune. Les déchets de cuisine sont acheminés au site du Nant-de-Chatillon pour valorisation.

**FERRAILLE, OBJETS ENCOMBRANTS ET DÉCHÈ SPÉCIAUX**

Il a été mis un terme au service de levées à domicile des encombrants, les premiers mercredis de chaque mois.

Entrée en fonction du nouveau service MOBILITRI, la déchetterie itinérante de la rive gauche, présente 6 jours/7 dans les communes des alentours, qui récolte :

- Vos encombrants – solution flexible et de proximité ;
- Vos déchets spéciaux – évite un déplacement à TESREC de la Praille ;
- Vos objets dont vous ne voulez plus – récupérés dans le « box solidaire » et donnés aux œuvres d'entraide et caritatives.

Inscrivez-vous gratuitement sur le site www.mobilitri.ch et obtenez votre Pass MOBILITRI (QR Code). Ce « pass » vous sera demandé pour le dépôt de vos déchets encombrants et spéciaux.

Trouvez facilement la déchetterie mobile sur le site internet www.mobilitri.ch/fr/lieux-de-tri. L'itinéraire vous guidera sur le lieu de collecte.

Sur demande, un service sur appel pour la levée des encombrants (déchets volumineux) est également proposé aux particuliers. ☎ +41 79 410 03 72.



Ces déchets spéciaux sont **dangereux pour l'environnement** et ne doivent en aucun cas être déposés sur la voie publique.

À déposer dans un des espaces de récupération mobiles MOBILITRI. **Dépôt sauvage strictement interdit.**

**PAPIERS**

Levées mensuelles le dernier mercredi du mois

Admis : Journaux, papier pour imprimante, enveloppes, feuilles, cartons, emballages.

Le papier doit être propre (exempt d'huile ou autre substance). Le carton pelliculé (emballages Tetrapack tels que briques de lait et thé froid, emballages de produits congelés) **ne peut pas être recyclé.** À éliminer avec les ordures ménagères.

Autres lieux de collecte : Points de récupération communaux.

**DÉCHETS DE CUISINE**

Levées hebdomadaires le mercredi

Admis :

Coquilles d'œufs, fleurs et plantes d'appartement, thé et marc de café, fruits et légumes, épluchures, restes cuits et crus, produits comestibles avariés.

Conditionnement et emplacement : dans des sacs compostables déposés dans des conteneurs réglementaires de 140L ou 240L, en vente auprès de la Mairie (Prix : Fr. 25.-) ou à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet aux écopoints ou aux divers points de la Commune, indiqués sur le site www.vandoeuvres.ch.

Les conteneurs privés sont à déposer la veille de la levée dès 18h30 et rentrés rapidement après celle-ci.

Dans la limite du stock disponible, la Commune distribue gratuitement des **P'tites poubelles vertes**, venez récupérer la vôtre.

La déchetterie communale, chemin de Marchepied 3, permet de récupérer : le verre (bocaux, flacons, bouteilles), le PET (bouteilles), le papier, les piles usagées (sauf batteries de véhicules), les capsules de café, les vêtements usagés (vêtements, textiles, chaussures propres), les déchets de cuisine.



La déchetterie
proche de
chez vous !



ESPACES DE RÉCUPÉRATION MOBILES

MOBILITRI

☎ +41 79 410 03 72, info@mobilitri.ch
www.mobilitri.ch

IMPRESSUM

Impression

Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex
Journal tiré à 1'250 exemplaires
sur papier Color Copy certifié FSC

Éditeur

Commune de Vandœuvres – 1253 Vandœuvres

Graphisme et mise en page

Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex

Rédacteur responsable

Commune de Vandœuvres – 1253 Vandœuvres

